

RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2024

Présentes : Mmes Bénédicte ALLARD, Valérie BARRÉ, Nathalie BOURRY, Gemma GOURDON, Céline MARTIN, Béatrice RAIMBAULT, Cécile TANGUY et Edwige TURPIN.

Présents : MM. Mendy BIZON, Thomas BOUSSEAU, Bruno CHALOPIN, David FRAPPREAU, François HUARD, Jérôme JADEAU, Noël LEFRÈRE, Marc LEGEAY, Philippe NICOLAS, Éric PICOL (coopté), Daniel RENIER (en cours de réunion) et Julien SALMON.

Invitée : Mme Delphine PASTEAU (directrice).

Excusées : Mmes Charlotte BRÉMAUD (cooptée) et Agnès LEGRAIN (cooptée).

Excusés : MM. Bruno CHARBONNIER, Jean-Pierre FLAO (coopté), Jean-François FOUCAULT et Richard POUTIER.

Ouverture de la séance : 18h55.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LE PRÉSIDENT

Philippe NICOLAS félicite les équipes de France pour leurs résultats en 5x5 et en 3x3 lors des Jeux Olympiques, ainsi que les équipes de France Jeunes pour leurs performances lors des Championnats d'Europe. Il indique que nous devons nous préparer pour la suite : poursuivre l'accueil dans les clubs et développer le basket 3x3 qui est de plus en plus demandé par les licenciés.

Philippe NICOLAS fait état du nombre de licenciés : 17 344 au 27.09.2024 contre 16 492 au 27.09.2023, soit une augmentation de 5%.

Philippe NICOLAS rappelle quelques règles de bon fonctionnement au Comité et rappelle que nous devons travailler conjointement : au minimum un élu avec un salarié.

ORGANISATION DE LA POULE DM3 EN 2025-2026

Philippe NICOLAS indique qu'à la suite de désistements d'équipes en DM3 cette saison, et aux refus de certaines équipes d'effectuer des montées supplémentaires de DM4 vers DM3, le

Bureau a décidé, contrairement à ce qui avait été validé par le Comité Directeur en 2023-2024, d'organiser la DM3 en 2 poules de 12 pour cette saison.

Bénédicte ALLARD présente les deux versions des additifs Seniors - indiquant les équipes qui montent, se maintiennent ou descendent de niveau - en cas du maintien des poules de 12 en DM3 pour la saison prochaine, ou du retour aux poules de 10.

Le Comité Directeur décide que la DM3 sera organisée en 3 poules de 10 pour la saison 2025-2026.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Marc LEGEAY informe les élus qu'un compte ComKlub sera associé à tous les élus du Comité Directeur afin, entre autres, qu'ils puissent répondre aux questions des clubs sur leurs thématiques.

Marc LEGEAY informe les élus que dans les statuts du Comité, les PV du Comité Directeur doivent être publiés sous 15 jours. La relecture et les modifications des PV devront donc s'effectuer dans les 13 jours suivant les réunions pour qu'ils puissent être mis en ligne sous 15 jours.

François HUARD rappelle aux élus que le Comité a des abonnements pour les équipes professionnelles de Cholet Basket, l'Union Féminine Angers Basket et de l'Étoile d'Angers Basket. Les élus souhaitant prendre les places de ces abonnements doivent informer François HUARD afin qu'une répartition puisse être effectuée.

Fin de séance : 19h20.

Philippe NICOLAS
Président



Marc LEGEAY
Secrétaire Général

